

## **COMPTE RENDU CDAS DU 2 JUILLET 2013**

Le président du CDAS rappelle qu'un seul point est prévu à l'ordre du jour à savoir l'avis du CDAS pour la nomination du (de la) délégué(e) départemental(e) de l'action sociale de la Haute-Savoie en remplacement du délégué actuel .

Quatre candidatures ont été déposées mais une candidate s'est finalement désistée et une autre candidate n'a pas été retenue compte tenu de sa situation statutaire (agent détaché). Le délégué précise qu'il a eu des contacts avec des agents des douanes même si aucune candidature n'a été déposée.

Les deux candidates sont auditionnées chacune durant une vingtaine de minutes. L'administration s'est engagée à accorder toute facilité de service à compter du 14 juillet à la candidate retenue pour faciliter la transition entre le délégué sortant et le nouveau.

Les sept membres du conseil ayant voix délibérative procèdent au vote à bulletin secret.

Les représentants de la CGT ont voté pour la candidate qui lors de sa présentation est apparue comme étant la plus soucieuse et à l'écoute des demandes des agents.

La déléguée prendra ses fonctions au 1er septembre après validation du vote par le secrétariat général à Paris.

\_\_\_\_\_